

Tricentenaire des Ponts et Chaussées

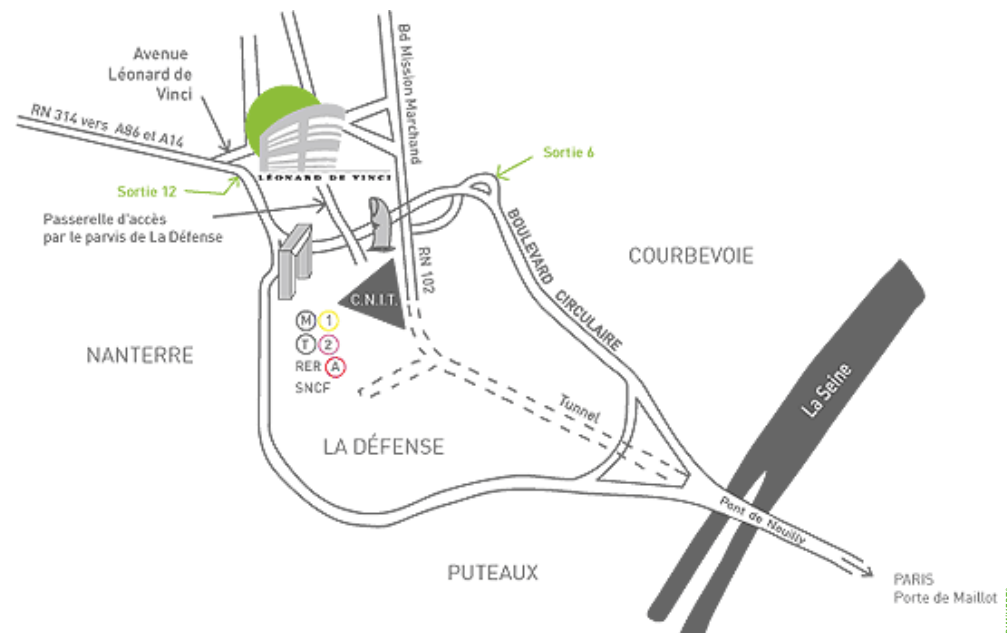
Aménageurs et populations au fil du temps : de la consultation au dialogue

Cette journée propose un éclairage historique sur l'évolution des rapports entre les aménageurs et les populations concernées par leurs projets.

Le programme des interventions s'organise dans le cadre de l'actualité sur la démocratisation du dialogue environnemental mais aussi de celui de la commémoration du tricentenaire du corps des ingénieurs des ponts et chaussées.

L'impact des grands projets sur les populations a donné lieu à divers modes d'information et de consultation et à l'émergence de modalités plus collectives de dialogue avec la société civile.

Rendre compte de ces évolutions, tel est l'objectif de cette rencontre.



Comment s'y rendre

Pôle universitaire Léonard de Vinci
92055 La Défense cedex

Bus : n° 73, 141, 158, 159, 161, 174,
178, 258, 262, 272, 275, 278, 344,
360, 378, Balabus

Tram (T2) station : La Défense
Grande Arche

Métro (Ligne 1) / RER (Ligne A) :
Station : La Grande Arche de la Défense
Sortie H Dôme

Secrétariat du Comité d'histoire
du MEEM - MLHD
CGEDD - Tour Séquoia
92055 La Défense cedex

01 40 81 36 75

comite.histoire@

developpement-durable.gouv.fr



Inscription en ligne obligatoire :

<http://enqueteur.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=62371&lang=fr>

Journée d'études du Comité d'Histoire

le 7 juillet 2016

Auditorium du pôle universitaire
Léonard de Vinci - La Défense 92055



Aménageurs et populations au fil du temps : de la consultation au dialogue



2016
TRICENTENAIRE DES PONTS
ET CHAUSSEES

Ingénieurs
au service
des citoyens

Le corps des ingénieurs
des ponts, des eaux et des forêts

8h30 : Accueil des participants

9h15 : Ouverture

Anne-Marie LEVRAUT, *vice-présidente du Conseil général de l’environnement et du développement durable, cheffe du corps des ingénieurs des points, des eaux et des forêts*

9h30 : Introduction de la journée

Introduction scientifique : **Jean-Michel FOURNIAU**, *directeur du Groupement d’intérêt scientifique du CNRS « Participation du public, décision, démocratie participative »*

Témoignage « Écouter, expliquer, convaincre » : comment, depuis mes débuts professionnels, les ingénieurs se sont-ils adaptés aux attentes et à l’organisation de la société civile à l’occasion de conflits d’aménagement ?

Georges MERCADAL, *vice-président de 2002 à 2007 de la Commission nationale du débat public*

10h00 : Session 1 - Les pratiques de concertation avec les populations différent-elles selon les cultures politiques des pays ?

Modérateur : **Thierry LAVOUX**, *membre honoraire du CGEDD*

Les dispositifs participatifs mis en œuvre dans le champ de l’urbanisme en Grande Bretagne, illustrés par le cas de Londres

Martine DROZDZ, *chargée de recherches au Laboratoire techniques, territoires, et sociétés, (LATTS), UPEM, Ecole des Ponts Paris Tech, CNRS.*

Quelques enseignements tirés d’expériences suédoise, finlandaise et anglaise en matière de conception de projets d’aménagement

Laurence DE CARLO, *professeur à l’ESSEC au Département Droit et environnement de l’entreprise, Centre de recherches sur la concertation*

Les procédures de participation du public prévues par la loi : regards croisés entre l’Italie et la France sur la place de l’initiative citoyenne dans les textes de loi

Ilaria CASILLO, *vice-présidente de la Commission nationale du débat public, et membre nommé de l’Autorité de garantie de la participation citoyenne et du débat public*

La culture politique américaine dans une ville comme San Francisco a-t-elle fait naître des dispositifs originaux de concertation et d’expression des citoyens à l’occasion de projets d’aménagement *(Sous réserves)*

Conclusions : Thierry LAVOUX

11h30 : Session 2 - Comment les autorités publiques ont elles évolué dans leur écoute des riverains à l’occasion des projets d’aménagement ?

Modérateur : **Christian VIGOUROUX**, *président de la section de l’intérieur, du Conseil d’État*

Le préfet arbitre, l’expertise des ingénieurs et les attentes des habitants lors des controverses autour de projets d’aménagement

François PHILIZOT, *préfet, délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine*

L’évolution du savoir-faire des ingénieurs pour mener la concertation avec les associations sur les projets ferroviaires depuis les controverses sur la ligne à grande vitesse Méditerranée

François TAINURIER, *directeur, direction design du réseau, SNCF-réseau*

L’administration des risques urbains et les controverses avec les habitants

Emmanuel MARTINAIS, *chargé de recherches au laboratoire EVS RIVES, ENTPE*

Un acteur clé pour l’évolution de la notion d’intérêt général : les commissaires enquêteurs

Michel SABLAYROLLES, *président d’honneur de la compagnie des commissaires enquêteurs*

Conclusions : Christian VIGOUROUX

13h 00 – Pause-déjeuner

14h30 : Session 3 – Depuis la loi Bouchardeau, comment de nouvelles formes de « co-construction » de l’intérêt général ont-elles émergé ?

Modérateur : **Loïc BLONDIAUX**, *président du Conseil scientifique du GIS « participation du public, décision, démocratie participative »*

De la loi Bouchardeau de 1983 à la convention d’Aarhus de 1998, à quelle étape des projets d’aménagement fallait-il consulter les populations en matière d’impact sur l’environnement ?

Jean LAFONT, *ancien chef de l’Atelier central de l’environnement*

Les nouvelles pratiques de l’expérience démocratique des « citoyens en tant que riverains », lors des controverses environnementales avec les ingénieurs en charge de projets d’aménagement depuis les années 1990

Jean-Michel FOURNIAU, *chercheur à l’IFSTTAR, directeur du Groupement d’intérêt scientifique du CNRS « Participation du public, décision, démocratie participative »*

Depuis la loi Barnier de 1995, la volonté des citoyens de participer aux débats publics s’est-elle transformée ?

Jacques ARCHIMBAUD, *vice-président de la Commission du débat public*

Depuis les directives « projets » et « plans-programmes », comment les principes communautaires ont-ils changé la gestion collective des grands projets d’infrastructures en France ?

Michel BADRE, *membre du Conseil économique, social et environnemental, ancien président de l’Autorité environnementale*

Conclusions : Loïc BLONDIAUX

16h00 : **Laurence MONNOYER-SMITH**, *Commissaire générale au développement durable (CGDD) sur les chantiers stratégiques de la démocratisation du dialogue environnemental*

16h15 : Table ronde - Les ambitions de la démocratisation du dialogue environnemental en 2016

Modérateur : **Alain RICHARD**, *ancien ministre, ancien président de la commission sur la démocratisation du dialogue environnemental*

Les grands projets d’aménagement et les formes nouvelles du dialogue environnemental entre les aménageurs et les citoyens

Nicolas FORRAY, *président de la section milieux, ressources et risques au Conseil général de l’environnement et du développement durable*

Les nouveaux enjeux de la Commission nationale du débat public à l’heure du dialogue environnemental (CNDP)

Christian LEYRIT, *président de la CNDP*

Les attentes associatives en matière de démocratisation du dialogue environnemental
Un représentant de France Nature Environnement (FNE)

Quelles nouvelles formes d’agir démocratique, la société civile produit-elle ?

Timothée DUVERGER, *docteur en histoire contemporaine, chargé de cours à l’Institut d’études politiques de Bordeaux*

Les modes de participation de toutes les parties prenantes aux négociations climatiques sont-ils innovants ?

Paul WATKINSON, *chef de l’équipe des négociations climat pour la France*

17h30 : Conclusions de la table ronde - Alain RICHARD